

Mission de bénévole chargé de recevoir les demandes d'accompagnements spirituels à l'équipe du service vocation

L'équipe du service vocation est au service des jeunes du Diocèse de Grenoble-Vienne. Elle a pour objectif :

- l'éveil vocationnel au sein du diocèse.
- la promotion de la vie consacrée (JMV et JVC).

Elle est en lien avec la Pastorale des Jeunes Adultes et propose des parcours de formation pour les jeunes adultes (Provoc et Déclics).

Elle est également en lien avec la pastorale des adolescents pour l'expertise et les outils d'animations. Elle est aussi en lien avec la pastorale des familles.

Elle réalise une veille sur tous ces sujets et fonctionne en réseau avec la province ecclésiastique, les monastères et les communautés religieuses ainsi qu'avec un réseau d'accompagnateurs.

A ce jour, elle est composée d'un prêtre, d'une laïc en mission ainsi que d'un bénévole.

Pour étoffer son activité, elle recherche

un bénévole chargé de recevoir les demandes d'accompagnement spirituel et de les gérer.

Outre une bonne insertion dans l'église catholique du diocèse, il lui est demandé de savoir gérer le courrier électronique support de cette action (gestion de la boîte mail) et de recevoir les jeunes en premier RDV et de gérer le réseau des accompagnateurs spirituels (les prêtres accompagnateurs, le parcours Siméon et Saint Hugues).

Il devra participer une fois par mois à une réunion d'équipe des vocations, tenir un suivi de chacun des jeunes en discernement vocationnel spécifique, réfléchir à un lieu de supervision et le mettre en place.

Le responsable de l'équipe du service vocation sera l'interlocuteur de ce bénévole. Il sera disponible sur son temps de travail à la maison diocésaine (les mardis, jeudis et vendredis) pour accompagner le bénévole dans sa mission. Il pourra proposer des temps de travail durant la période de mission.

La date de démarrage est prévue en septembre 2019.

Pour obtenir davantage de renseignements, s'adresser à

L'équipe « Bénévoles en Eglise »

Tél : 04 38 38 00 66 / Email : benevoleseneglise@diocese-grenoble-vienne.fr

Permanence assurée à la Maison diocésaine tous les jeudis : 9h30 - 12h et 14h -17h